

Un sondage met au jour des violations de droits humains en Alberta

Les résultats d'un sondage auprès de personnes vivant avec le VIH/sida en Alberta laissent croire à d'importantes lacunes dans la provision de counselling pré-test et post-test aux personnes qui passent un test du VIH.¹ Les répondants ont aussi fait état de violations de droits de la personne dans les domaines de l'emploi, du logement et ailleurs.

Près des trois quarts des personnes vivant avec le VIH/sida (PVVIH/sida) ayant pris part à un récent sondage sur les droits humains en Alberta ont déclaré n'avoir reçu aucun counselling avant leur test du VIH. Plus du tiers ont affirmé qu'elles n'avaient pas non plus bénéficié de counselling à l'annonce de leur séropositivité. Ces données suggèrent que certains professionnels médicaux de l'Alberta échouent à fournir un counselling pré-test et post-test adéquat – en dépit des directives éthiques qui l'exigent.²

Le questionnaire du sondage a été rempli par 34 personnes séropositives de l'Alberta qui ont participé au Symposium « Expanding Your Horizons » (une conférence pour les PVVIH/sida), en octobre 2002. Il s'agit d'une étape préliminaire de la mise en œuvre d'un nouveau projet d'AIDS Calgary sur les droits humains, qui vise à élaborer des outils d'éducation, d'habilitation et de défense des droits à l'intention des PVVIH/sida et des fournisseurs de services de la région de Calgary.

Près du tiers des répondants ont déclaré avoir subi un traitement injuste de la part d'employeurs ou de collègues en raison de leur séropositivité. Certains ont dit avoir été congédiés ou incités à quitter leur emploi, ou avoir subi une importante réduction de leurs heures de travail. Quinze pourcent des répondants ont déclaré avoir eu des problèmes à se trouver un logement en raison de leur séropositivité; deux personnes ont été expulsées ou harcelées par leur propriétaire. Un tel traitement va clairement à l'encontre des lois albertaines sur les droits humains, qui interdisent la discrimination fondée sur le handicap.

Environ 25% des répondants ont dit avoir de la difficulté à accéder à des soins de santé, notamment parce qu'ils habitent en région rurale, ou qu'ils n'arrivent pas à trouver un médecin généraliste qui leur prescrira un traitement. Près de la moitié ont affirmé avoir vécu un bris de confidentialité lié à leur séropositivité, en milieu hospitalier ou au travail.

Plus du tiers des participants au sondage avaient déjà été incarcérés.

Parmi ceux-ci, 42% ont dit avoir eu de la difficulté à se procurer des mesures de prévention et de réduction des méfaits (y compris des condoms, de l'eau de Javel et des seringues stériles) en prison, et 25% ont parlé d'un accès inadéquat aux médicaments anti-VIH en prison.

– Jessica Leech

Jessica Leech est conseillère en droits humains à AIDS Calgary. Pour plus d'information à propos du sondage et du projet d'AIDS Calgary sur les droits humains, contacter Mme Leech à jleech@aidscalgary.org. Les résultats du sondage sont accessibles sur le site Internet d'AIDS Calgary, via www.aidscalgary.org. Le Projet sur les droits humains d'AIDS Calgary est financé par l'Alberta Lotteries Fund, par le biais du Human Rights, Citizenship, and Multiculturalism Education Fund.

¹ Questionnaire d'AIDS Calgary sur les droits humains, octobre 2002, accessible sur le site Internet d'AIDS Calgary, via www.aidscalgary.org. Cliquer sur « Human Rights Project ».

² Voir Association médicale canadienne, *Politique de l'AMC – Le syndrome d'immunodéficience acquise (Mise à jour 2000)*, accessible sur le site Internet de l'AMC, via www.cma.ca (cliquer sur « L'AMC en action » puis sur « Nos positions »). Voir aussi « Counselling », *Test du VIH – feuillet d'information #8*, Réseau juridique canadien VIH/sida, 2001 (www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/tests/f-testfact8.htm).